

Association régie par la loi de 1901 6, allée des Primevères - 95360 MONTMAGNY 01 39 83 24 28 – http://www.villages-dogons.org

RAPPORT D'ACTIVITES ET FINANCIER 2007/2008

La vitalité de l'association n'a pas faibli cette année comme en témoignent le nombre d'adhérents (140) ou le montant record des ventes réalisées (plus de 44 000 euros). Commençons par les réalisations de ce sixième exercice.

1 – le puits de Siba (15 259,08 €)

Les travaux ne se sont pas réalisés comme prévu. Moussa, notre représentant au Mali, a commencé le creusement du puits à l'endroit convenu avec les villageois. A la profondeur de 4,45 m, il est tombé sur une couche de sable très fin qui a coulé dans le puits. L'évacuation du sable s'est révélée impossible car la pression latérale de la veine alimentait le puits en sable au fur et à mesure que les ouvriers creusaient. Moussa a alors décidé de creuser un nouveau puits à une trentaine de mètres de la première implantation et les travaux se sont alors déroulés normalement. Arrivé à 9,85 m de profondeur, Moussa a assisté à un phénomène qu'il n'avait jamais rencontré : l'eau a surgi d'un coup, a rempli très vite le puits et s'est écoulée à l'extérieur pendant 25 jours! Le niveau s'est ensuite stabilisé dans le puits à un mètre environ de la surface.

2 – Le colmatage des fuites et infiltrations du barrage de Koumbé-Guénébana (1 041,99 €)

Il n'y a eu de l'eau dans le bassin que pendant quatre mois après la fin de la saison des pluies. Ses abords ont connu pendant cette période une activité intense : des dizaines de personnes se relayaient sans arrêt pour prendre de l'eau, abreuver les animaux, faire la lessive... Le bassin s'est retrouvé à sec en décembre, beaucoup plus tôt que prévu. De nombreux points de fuite ou d'infiltration ont été repérés par les villageois et une partie a été colmatée avec l'aide de Moussa en mai et juin. Lors de notre visite en août dernier, nous avons pu constater toutefois qu'il en reste encore un certain nombre. Nous verrons si le travail déjà réalisé permettra d'allonger la durée de vie du bassin cette année.

3 – Les micro-crédits

Notre dernière AG a décidé de consentir des petits prêts à plusieurs associations de femmes qui nous en avaient fait la demande. Les premiers résultats semblent prometteurs.

Village de Guénébana : prêt de 100 000 F.CFA (152,45 €)

Il y a deux associations de femmes à Guénébana; la première comprend une cinquantaine de membres, la seconde une vingtaine. Avec l'argent prêté les femmes ont acheté du coton brut qu'elles cardent et filent pour le revendre ensuite aux hommes qui le tissent. Pour 1 000 francs empruntés l'intérêt versé à la caisse collective est de 50 francs par mois. Il n'y a pas pour l'instant de

comptabilité écrite car aucune femme n'a les connaissances nécéssaires pour la tenir. Les intérêts sont mis à part et le bénéfice ainsi réalisé dépassait déjà 10 000 F.CFA (15,24 €) début août.

Village de Koumbé

• prêt de 200 000 F.CFA (304,90 €) à l'association & teinturières

Ce prêt a été divisé entre les dix membres du groupe. L'intérêt versé à la caisse est de 2% par mois.

• prêt de 100 000 F.CFA à l'association de femmes de Koumbé II (site de Bom)

Ce prêt a été divisé entre 16 femmes. Chaque part de 6 250 F.CFA a permis l'achat d'une chèvre qui est engraissée et qui sera revendue pour la fête de Tabaski (= Aïd). Un intérêt de 625 F.CFA doit être versé à la caisse commune chaque six mois.

Village d'Ewéry : prêt de 100 000 francs CFA à l'association des femmes

Ce prêt a été divisé en deux parties : 50 000 F.CFA ont été attribués aux femmes plus âgées qui travaillent le coton et 50 000 F.CFA ont servi à l'achat des semences pour les femmes qui font des cultures maraîchères. Le bénéfice réalisé depuis la mise en place du prêt mi-novembre 2007 s'élevait à 20 000 F.CFA début août 2008.

Association de femmes « Les Déesses » de Douentza : prêt de 500 000 F.CFA (762,25 €)

Un premier prêt de 300 000 F.CFA a été consenti il y a deux ans et un complément de 200 000 F.CFA a été voté lors du conseil d'administration du 20 mars 2008. En août dernier, l'association annonçait un bénéfice de 120 000 F.CFA. Le commerce de détail apparaît comme l'activité la plus rentable. Les femmes envisagent d'abandonner l'embouche (engraissement d'animaux pour la boucherie) qui est beaucoup moins profitable pour elles car elles doivent acheter la nourriture des bêtes à engraisser. Un remboursement de 100 000 F.CFA est prévu pour février 2009 : il s'agit du premier pas vers la constitution d'un capital propre par cette association. Rappelons en effet que Villages Dogons consent des prêts sans intérêts, mais demande en retour qu'une partie significative des bénéfices soit capitalisée afin que l'association puisse nous rembourser peu à peu et constituer des fonds propres.

4 – **Création de banques de tourteau** à Koumbé II (prêt de 250 000 F.CFA, soit 381,12 €) et à Guénébana (prêt de 500 000 F.CFA)

Le principe d'une banque de tourteau (aliment pour le bétail fabriqué au Mali en broyant les graines de coton) est le même que celui d'une banque de mil : avec l'argent prêté, les villageois achètent le tourteau au moment où les cours sont au plus bas. Les sacs sont stockés dans le village et le tourteau est revendu ensuite à prix coûtant, alors que le prix du marché a grimpé, voire flambé certaines années.

5 – Création d'un dépôt de médicaments à Guénébana (prêt de 20 000 F.CFA, soit 30,49 €)

Le principe en est simple : l'argent prêté sert à acheter quelques médicaments de base faciles à utiliser. Ils sont ensuite revendus à prix coûtant, ce qui permet de reconstituer le stock quand celui-ci est épuisé. Notre association a déjà créé deux autres dépôts à Ewéry et à Koumbé I (clan du chef). Celui d'Ewéry fonctionne bien mais celui de Koumbé I a disparu, car très mal géré par Malik. Celui-ci prétend en effet avoir vendu les médicaments à crédit et ne pas réussir à récupérer l'argent... Pour améliorer le système et être assuré de l'intérêt que les villageois accordent au dépôt, nous avons demandé à Guénébana de collecter la moitié de la somme. Le fils du chef, Mamadou TEMBENE, qui va gérer le dépôt, a ainsi récolté 20 000 F.CFA, somme que nous avons abondée du même montant.

Si on additionne les sommes consacrées aux réalisations détaillées ci-dessus (soit 18 580,19 €) et le « bénéfice » de cette année (soit 18 825,27 €), on obtient un gain total de 37 405, 46 €, ce qui

constitue un record ! Précisons que le « bénéfice » est de l'argent économisé cette année pour contribuer au financement des projets du prochain exercice.

Les principaux postes de recette sont les suivants :

1 – Vente d'artisanat africain

Le total des ventes ce cette année (44 034,90 €) apulvérisé le record de l'an passé (21 625,20 €). Le bénéfice cependant ne croît pas de façon proportionnelle au chiffre d'affaires. Pour avoir une estimation des gains réalisés, il faut déduire les frais (voir compte de résultat) :

613 – location d'une camionnette (transport Roissy-Montmagny)	69
616 – assurance des marchandises	60
6224 – rémunération du transitaire à Ouaga	152,45
6241 – transport des marchandises par le fret d'Air France	2 320,73
6281 – inscription brocantes et marchés de Noël	2 038
6374 – certificats d'exportation	259,16
Total	4 899,34 €

Le bénéfice des ventes peut donc être évalué à 25 360,75 € = 44 034,90 (ventes) – 13 774,81 (achats) – 4899,34 (frais)

L'association « Artisans du Monde » a continué à exposer dans sa boutique d'Eaubonne bronzes et batiks de notre association. Les ventes ainsi réalisées au cours de l'exercice ont de nouveau largement dépassé les 1 000 euros.

Voici la liste des différentes manifestations de l'exercice 2007-2008 :

Dimanche 09/09 : forum de associations de Montmagny (95)

Dimanche 09/09 : brocante de l'Hôtel de Ville à Courbevoie (92)

Dimanche 16/09: brocante d'Enghien (95)

Samedi 29/09 : Fête des Vendanges à Beauchamp (95)

Samedi 6 et dimanche 7/10 : Journées d'Automne à la Ferme pédagogique d'Ecancourt à Jouy le Moutier (95)

Du vendredi 12 au dimanche 14/10 : exposition « Trois jours avec Villages Dogons » à la salle des fêtes de Montmagny (95)

Samedi 20 et dimanche 21/10 : Couleurs et Saveurs d'Automne à Eaubonne (95)

Samedi 24/11 : marché équitable à Eaubonne (95)

Samedi 24 et dimanche 25 novembre : Marché du Monde au Conseil Général de Nancy (54)

Samedi 01/12 : marché de Noël de Pontoise (95)

Du samedi 1^{er} au dimanche 23/12 : marché de Noël de Neuilly sur Seine (92)

Samedi 02/02 : soirée organisée par le comité des fêtes de Bernay (72) avec représentation théâtrale, projection et exposition-vente

Dimanche 13.04 : exposition-vente à la Ferme du Lapin Compote à Commeny (95)

Vendredi 18 et samedi 19/04 : journées « Retour du Mali » à Montmagny (95)

Samedi 17 et dimanche 18 /05 : « Journées de Printemps » à Montmagny (95)

Dimanche 01/06; F.A.SO (Festival Africain de Solidarité) à Sampigny (55)

Dimanche 08/06 : brocante de Pontoise (95)

Dimanche 15/06 : brocante de Saint-Prix (95)

Dimanche 15/06 : brocante des bords de Seine à Rueil-Malmaison (92)

Dimanche 22/06 : brocante du Lions Club à Rueil-Malmaison (92)

Dimanche 29 juin : festival des Balles Butte à Montmagny (95)

2 – **Dons** : 6 612,04 €

Cette somme inclut un don particulièrement important (4 084,71 €) de l'Ecole Notre-Dame Providence d'Enghien (95) pour le puits de Siba. Cet argent a été récolté par un groupe d'élèves sous

la conduite notamment du directeur du lycée, François-Régis LEQUAI, et d'une enseignante, Florence ROY.

3 – Subvention : 4 500 €

Il s'agit de la quatrième subvention versée à notre association par la Ville de Montmagny.

4 – Cotisations: 1685 €

Le nombre d'adhérents atteint le chiffre record de 140.

Le montant des frais de fonctionnement (sans le salaire de Moussa) est de 1 817,78 € (comptes 6063, 6064, 618, 6256, 6257, 626, 6282, 6283, 65861, 668), ce qui représente 3,7 % du budget de l'association. Rappelons que les billets d'avion et autres frais de séjour sont intégalement pris en charge par les bénévoles qui se rendent au Mali.

Moussa a continué, pour la cinquième année, à exercer avec la même efficacité ses fonctions de directeur technique et de représentant de l'association au Mali. Les impôts payés au Mali sur son salaire (1 372,04 € par an) se sont élevés à 87,25€ (compte 6374) pour cet exercice auquel se rajoute 70,37 € (compte 6717) de rappel d'impôts pour l'exercice précédent.

Notre association a obtenu en 2008 le renouvellement de son « autorisation d'exercer ses activités au Mali » par arrêté du Ministère de l'administration territoriale et des collectivités locales. Le cinquième exercice a été certifié par un expert-comptable malien agréé. Nous continuons ainsi le chemin qui devrait nous conduire à la signature d'un « accord cadre », c'est-à-dire au statut d'ONG.

Le site de l'association a été entièrement refait par Nadège qui a accompli un travail remarquable et qui a été nommée « membre d'honneur » de l'association lors du conseil d'administration du 15/05/08. Notre site est maintenant géré par le logiciel libre « Joomla » qui permet au néophyte de faire lui-même les mises à jour. Un record a été atteint en 2007 avec un total de visites de 10 592 soit 882 par mois ; La fréquentation a ensuite un peu baissé et le nombre de visiteurs s'établit à 8 911 pour ce sixième exercice du 01/09/07 au 31/08/08, soit 742 par mois.

Le numéro 6 de notre bulletin annuel a été envoyé aux adhérents et sympathisants en avril 2008. Un film de 56 minutes retraçant cinq ans d'activités de « Villages Dogons » a été réalisé et projeté pour la première fois lors de notre exposition d'octobre. Il a été gravé sur DVD et vendu ou donné en une vingtaine d'exemplaires (comptes 6074 et 70706). Une version abrégée incluant les images du séjour de février 2008 a été projetée devant une soixantaine de personnes lors des journées « Retour du Mali » le vendredi 18 avril 2008 à la chapelle de l'ancien séminaire de Montmagny.

Nos activités ont trouvé un écho dans la presse avec deux articles de l'Echo-le Régional dans ses éditions des 10 et 17 octobre 2007 à l'occasion de l'exposition « Trois jours avec Villages Dogons » et dans « Ouest France » du 5 février 2008 pour la soirée organisée à notre profit par le Comité des fêtes de Bernay (72).